

NOTE DE SYNTHÈSE EXPLICATIVE

11^{ème} SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 03 JUIN 2025 À 07H30

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL - HÔTEL DE VILLE DU GOSIER

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mardi 15 avril 2025 ;

Le procès-verbal résume les points discutés et votés lors de la séance du Conseil Municipal du 15 avril 2025.

2. Approbation du Procès verbal de la séance du Conseil Municipal du mardi 06 mai 2025

Le procès-verbal résume les points discutés et votés lors de la séance du Conseil Municipal du 06 Mai 2025.

3. Modification de la composition des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

La Commission d'Appel d'Offre (CAO) est une instance de décision intervenant pour l'attribution des marchés à procédure formalisée, notamment pour choisir les offres.

Pour les communes de plus de 3 500 habitants et les établissements publics, dont les Établissement Publics de Coopération Intercommunales et syndicats, la Commission d'Appel d'Offre doit être composée de l'autorité habilitée à signer le contrat ou de son représentant (président) et de cinq membres de l'organe délibérant élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Suite à l'élection du nouveau Maire et des adjoints de la Ville du Gosier en date du 15 avril 2025, ayant conduit à un changement de majorité, la volonté politique est de pouvoir représenter cette nouvelle majorité au sein de cette Commission.

4. Projet et plan de financement - Mise en accessibilité numérique et signalétique médiathèque municipale

La ville du Gosier soutient la promotion de la culture guadeloupéenne et du sport pour tous en accompagnant des initiatives citoyennes. Le Comité de Quartier de Belle-Plaine demande une subvention pour organiser deux événements majeurs : « KA KI KA », une journée culturelle autour du Gwo-Ka en mai, et « Les 10 KM du Gosier », une course pédestre en juin. Ces manifestations valorisent le patrimoine culturel et sportif local et renforcent la cohésion territoriale. Le Conseil municipal est invité à approuver cette subvention exceptionnelle et à signer une convention définissant ses modalités.

Il est demandé au Conseil municipal :

- de valider le projet de demande de subvention en vue de la mise en accessibilité numérique et signalétique de la Médiathèque Raoul George NICOLO
- d'approuver le plan de financement

5. Mesures de carte scolaire prévues pour la rentrée 2025

Chaque année, l'académie de la Guadeloupe présente à la commune les mesures envisagées pour la rentrée scolaire suivante, selon les prévisions et le nombre de demandes d'inscriptions.

L'école disposera de neuf (9) classes dont 3 classes maternelles à la rentrée prochaine.

Les mesures de carte scolaire préconisées pourront faire l'objet d'un réajustement en fonction des inscriptions scolaires réellement enregistrées.

Aussi, compte tenu de l'impact généré par les fermetures envisagées par l'académie de Guadeloupe sur le territoire et notamment sur la qualité du service public, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer défavorablement sur ces mesures.

6. Adhésion au CEREMA.

Dans le cadre de l'entretien des voiries communales, la ville du Gosier a également la charge de la gestion de ces ouvrages d'art, ce qui nécessite une expertise et des financements non négligeables.

Soucieux de permettre une gestion optimale et de garantir la pérennité des différents ouvrages présents sur le territoire, la collectivité a cherché à s'octroyer les services d'un spécialiste en la matière. Le choix de la collectivité s'est ainsi porté sur le CEREMA.

Le CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) est un établissement public à la fois national et local, doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche.

Il est proposé d'adhérer au CEREMA et de désigner le représentant de la Ville du Gosier dans le cadre de cette adhésion.